https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article788

Pouvoirs de police du maire et responsabilités

- Actualité - Agenda -

Publication date: mercredi 16 septembre 2009

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous droits réservés

En partenariat avec Mairie 2000, l'Observatoire interviendra pour le compte de l'association des maires de la Creuse sur le thème des pouvoirs de police et des responsabilités.

[1]

Pouvoirs de police et responsabilités du maire
Hôtel de ville de Guéret
16 septembre 2009 à 14H30

Pouvoir de police :

– Le maire, autorité de police administrative

– Le maire, officier de police judiciaire

– Pouvoir de police générale / Pouvoir de police spéciale : quelles articulations ?

– Règles de compétence (pouvoir propre du maire, voies sur lesquelles s'exercent le pouvoir de police du maire, pouvoir de police et intercommunalité)

– Pouvoirs du préfet

– Principes généraux à respecter

– Contentieux (contentieux de la légalité, plein contentieux)

Responsabilité du maire

– qui doit indemniser la victime et payer les honoraires d'avocat ?

– quels sont les mécanismes de la mise en cause pénale ?

– quelles infractions sont susceptibles d'être reprochées aux élus dans l'exercice de leurs fonctions ?

Renseignements et inscriptions (ouvertes à l'ensemble des élus du département de la Creuse) :

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale

Isabelle AUGER, Secrétaire de l'Association des Maires et Adjoints de la Creuse.

Tél. : 05 55 51 47 06 - Fax : 05 55 51 05 37 - email : asso.maires23@orange.fr

---

[1] Photo : © Péter Gudella

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale